

SUR ORDINATEUR, TABLETTE  
OU SMARTPHONE

Du 26 novembre au 3 décembre

*Je Vote*



**FO MTPM**

**Je reçois mon code, 1 clic et je vote FO !**

## Nos engagements pour le mandat 2020/2022

### L'amélioration de la rémunération :

- ✓ Revalorisation de la rémunération de l'ensemble des agents
- ✓ Négociation pour l'augmentation de la participation à la mutuelle santé et au maintien du salaire en cas de maladie)

### L'amélioration des avancements des carrières :

- ✓ Proposer en priorité les Adhérents FO, interventions, vérification des critères
- ✓ Plus d'examens professionnels adaptés aux métiers (métiers techniques, administratifs)

### L'amélioration des Conditions de travail :

- ✓ Interventions multiples pour la sécurité et la santé des agents
- ✓ Interventions et négociations pour la mutualisation des moyens entre communes
- ✓ Embauche de travailleurs handicapés
- ✓ Interventions pour obtenir des panneaux d'affichage syndicaux sur tous les sites

**JE NOUS TOUS AVEC FO!**  
SERVICE PUBLIC

**Permanence** : Le Phoenix-Bureau 2.16 - ☎ : [04 94 93 70 91](tel:0494937091) / [06 08 47 88 58](tel:0608478858)

📍 : **Hôtel d'Agglomération CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX 9**

[fotpm@metropoletpm.fr](mailto:fotpm@metropoletpm.fr)

Et maintenant sur le

*Bureau Numérique*

dans « Espace syndical / FO »

## Une équipe toujours dans l'action pour mieux avancer ensemble !

**Les représentants élus du Comité Technique sont consultés obligatoirement et émettent un avis sur les questions suivantes :**

- **L'organisation des services**  
Ex : modification de l'organigramme, des attributions des services, du transfert d'un service
- **Le fonctionnement des services**  
Ex : mise en place de dispositions locales spécifiques en matière de durée du travail, organisation de la journée de solidarité, fonctionnement du compte épargne temps, régime des congés, les horaires d'ouverture au public
- **Evolutions des administrations ayant un impact sur les personnels.** Ex : informatisation d'un service
- **Les grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences.**  
Ex : suppression et création d'emploi
- **Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition**
- **La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle.** Ex : plan de formation
- **Les aides à la protection sociale complémentaire ainsi que l'action sociale**  
Ex : participation de la collectivité au maintien de salaire, à la complémentaire santé
- **Le taux de promotion pour l'avancement de grade**
- **Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle** (entretien professionnel)
- **L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail** (sujets d'ordre général)

**Votre voix augmentera la crédibilité de vos élus en Comité Technique**

# **Alors VOTEZ FO**

**Aux prochaines élections qui se dérouleront  
Du 26 novembre au 3 décembre**

### Un conseil :

Si vous rencontrez des difficultés pour voter,  
(ni PC, ni tablette, ni smartphone)

N'hésitez pas à nous appeler pour trouver une solution.

**Permanence :** Le Phoenix-Bureau 2.16 - ☎ : [04 94 93 70 91](tel:0494937091) / [06 08 47 88 58](tel:0608478858)

📧 : **Hôtel d'Agglomération CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX 9**

[fotpm@metropoletpm.fr](mailto:fotpm@metropoletpm.fr)

Et maintenant sur le

*Bureau Numérique*

dans « Espace syndical / FO »

## Les candidats Force Ouvrière défendront avec conviction vos intérêts

MONIER  
Jean-Michel



CHENET  
Thierry



TRIMBOLI  
Olivier



MARTINIELLO  
Sylvie



GARCIA  
Sylvain



HEMON  
Patrick



LABATUT  
Nicolas

MARTINOLI  
Jean-Pierre

LABATUT  
Philippe

LEFEBVRE  
Marie-Nonn

FREDIN  
Nadia

GALLON  
Johan

